

PROVINCE DE QUÉBEC

**AVIS PUBLIC
DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice administrative et greffière de la Ville de Charlemagne, que le Conseil municipal, lors d'une séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le mardi 10 décembre 2024 à 19h00, statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

1. Identification du site concerné :

336 rue Notre-Dame, lot 1 948 770, zone R-15

Nature et effet :

Cette demande d'usage conditionnel aurait pour effet de permettre l'usage « bureau d'affaires », afin d'autoriser l'établissement « Les Toitures Benoit Dubois Inc. ».

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande, lors de cette séance ordinaire.

Donné à Charlemagne
ce 25 novembre 2024



Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 25 novembre 2024, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 25 novembre 2024.

Donné à Charlemagne
ce 25 novembre 2024



Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière